Site Natura 2000 « Rivière du Vannetin »

Comité de pilotage n°2

23 Novembre 2015

Choisy-en-Brie

Animateur:

Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique











SOMMAIRE DE LA PRESENTATION

La démarche Natura 2000

Le site Natura 2000 « Rivière du Vannetin »

L'animation du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin » fin d'année 2014 et année 2015

La programmation des actions 2016











La démarche Natura 2000

Une politique européenne :

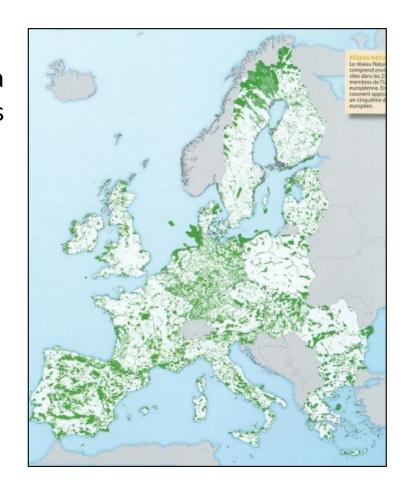
- ➤ Pour assurer la conservation de la faune, de la flore et des habitats naturels;
- Créer un réseau cohérent d'espaces remarquables.

Régie par 2 Directives :

- « Oiseaux » (1979) et
- « Habitat Faune Flore » (1992)

Espèces et habitats d'intérêt communautaire :

Reconnus comme ayant une valeur écologique et patrimoniale à l'échelle européenne













La mise en œuvre de Natura 2000



Constitué le 29

juin 2009

Site Natura 2000

« Rivière du Vannetin »

Transmis le 30 avril

2006

Début de l'élaboration du DOCOB en 2010, approuvé le 23 janvier 2013

Elaboration Document d'objectifs (DOCOB) ⇒ Diagnostics écologique et socio-économique du site

⇒ Enjeux pour la conservation , objectifs, mesures de gestion, évaluation financière

Animation du site

⇒ Mise en œuvre du DOCOB

Phase actuelle débutée en février 2014



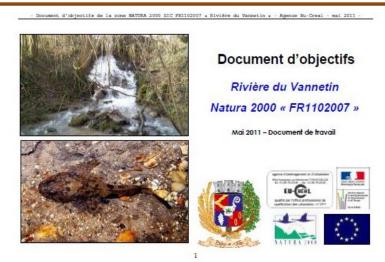








La mise en œuvre de Natura 2000



Site Natura 2000 « Rivière du Vannetin »

Transmis le 30 avril 2006

Constitué le 29 juin 2009

Début de l'élaboration du DOCOB en 2010, approuvé le 23 janvier 2013

Phase actuelle débutée en février 2014





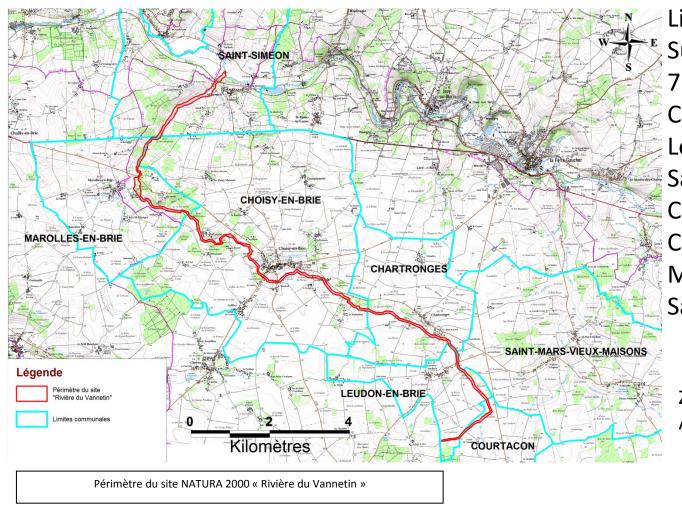




Ses membres prennent part à la vie du site Natura 2000 et participent aux prises de décisions lors des réunions du Comité de Pilotage

C'est un document de diagnostic et d'orientation pour la gestion du site Natura 2000. Il prend en compte tous les enjeux et liste des actions à mettre en œuvre (Contrats et Charte Natura 2000) sur la base du volontariat permettant de préserver l'intégrité du site, de ses espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire.

Le site Natura 2000 « Rivière du Vannetin »



Linéaire : 19 km Superficie : 61 ha

7 communes:

Courtacon

Leudon-en-Brie

Saint-Mars-Vieux-Maisons

Chartronges

Choisy-en-Brie

Marolles-en-Brie

Saint-Siméon

ZSC depuis le 17/04/2014 Animation depuis février 2014

Périmètre principalement limité au lit mineur du cours d'eau.











Espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin »:

- **→** Le Chabot (*Cottus gobio*)
- **→** La Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)
- **→** La Mulette épaisse (*Unio crassus*)







Le Chabot

La Lamproie de Planer

La Mulette épaisse











Le Comité de Pilotage

- → Est fédéré par un Président de Comité de Pilotage ;
- → Est l'organe décisionnel de la gestion du site ;
- → Rassemble les différents groupes d'acteurs locaux ;
- → Ses membres sont sollicités pour assurer la concertation lors :
 - → des prises de décisions annuelles sur les actions réalisées et les projets à venir lors de la réunion du COPIL.
 - → de l'élaboration de documents de communication,
 - \rightarrow ...











L'animation d'un site Natura 2000, c'est :



Conserver / valoriser les espèces et les habitats naturels,



En concertation avec les riverains, les élus et les acteurs locaux,



Pour concilier les activités socio-économiques avec préservation du patrimoine biologique,



Grâce à des contractualisations volontaires entre les propriétaires / usagers et l'Etat :

- Charte Natura 2000,
- Contrats Natura 2000,
- Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).











Les différents items de l'animation

- Communication / Information sur Natura 2000
- Suivis écologiques du site
- Mise en œuvre de la contractualisation
- Organisation de la concertation
- Veille juridique
- Suivi administratif











Communication / Information sur Natura 2000

- Envoi du Bulletin Infosite en Juin 2014
 - 173 bulletins envoyés, 13 courriers retournés par la Poste
 - Soit 7,5% des personnes non contactées
- Animation scolaire : 8 octobre 2015 (26 éle en-Brie)
- 2 articles pour le bulletin municipal de Choi (septembre 2014 et janvier 2015)
- Mise à jour du site Internet













Juillet 2014 : Etude sur la répartition de la Mulette épaisse (*Unio crassus*) au sein du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin »

3 espèces de bivalves observées :

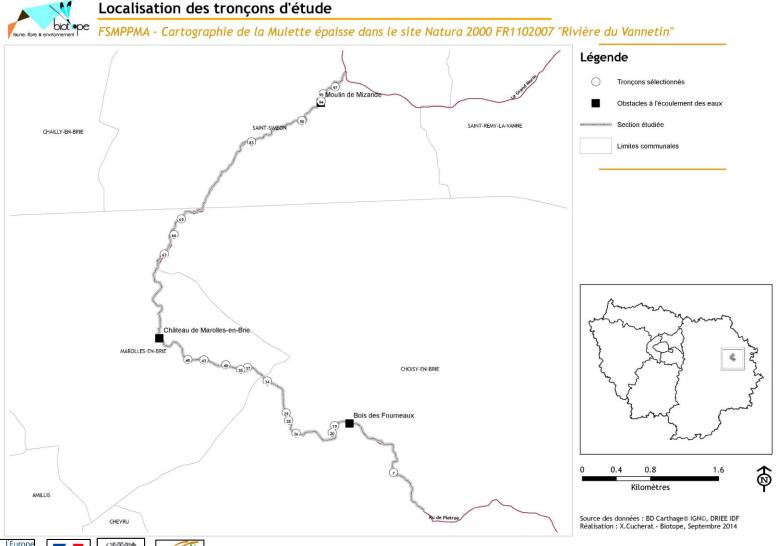
- La Mulette épaisse (*Unio crassus*)
- La Mulette méridionale (*Unio mancus*)
- L'Anodonte des rivières (Anodonta anatina)







Résultats de l'étude sur la répartition de la Mulette épaisse (Unio crassus)





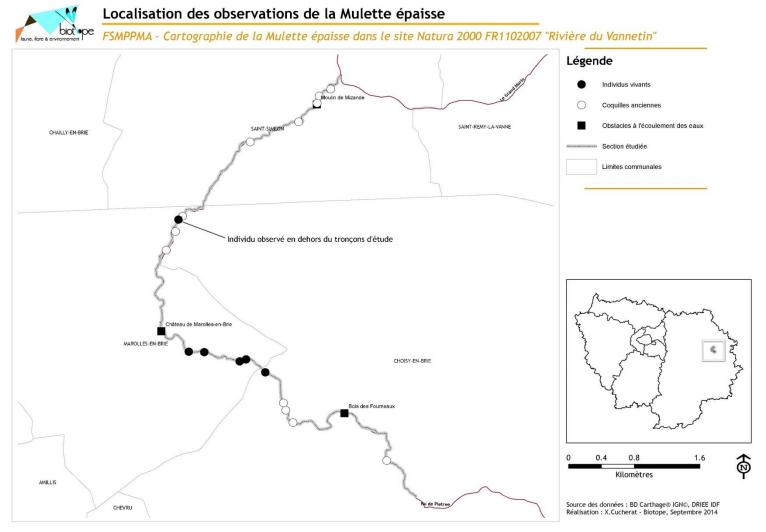








Résultats de l'étude sur la répartition de la Mulette épaisse (*Unio crassus*)





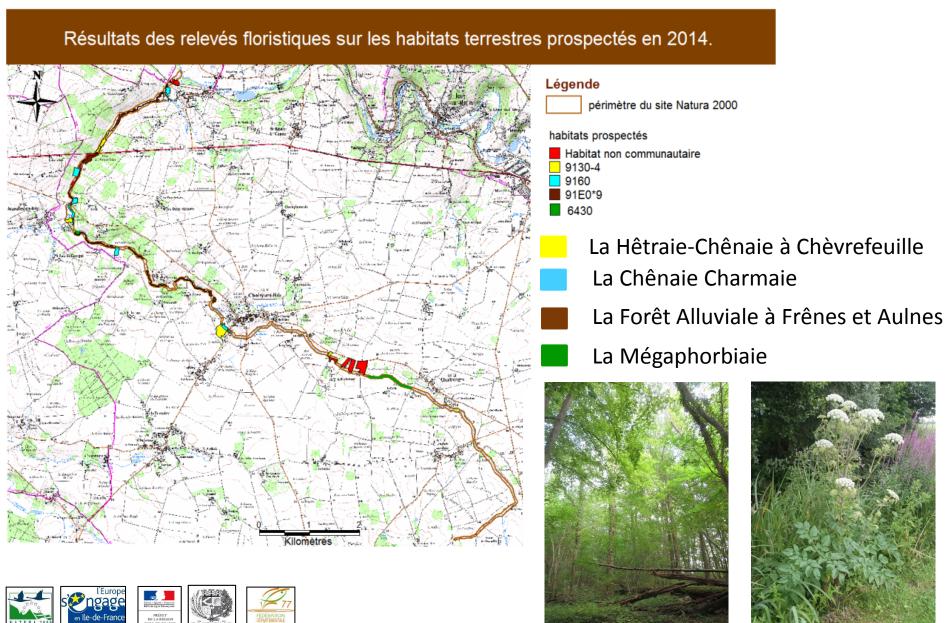




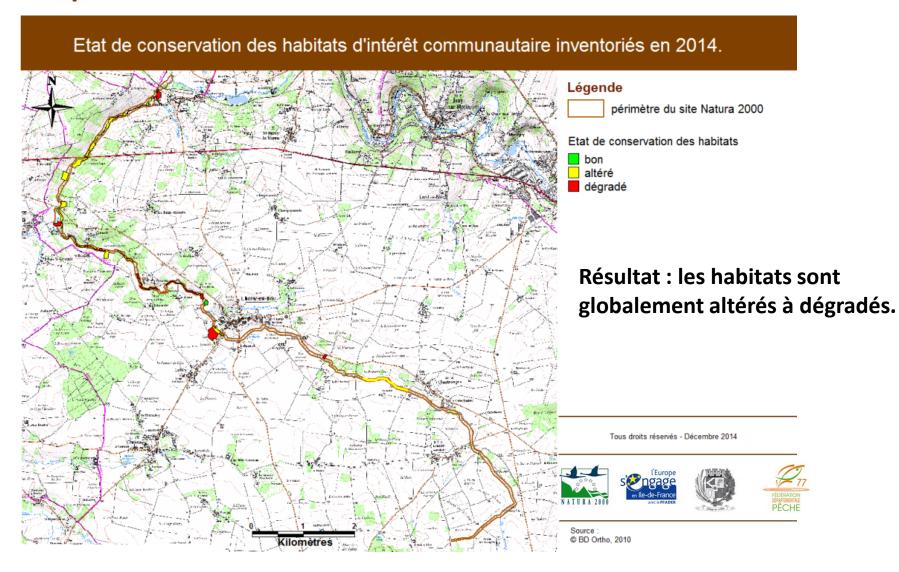




Juillet / aout 2014 : inventaire des Habitats d'intérêt communautaire



Juillet / aout 2014 : inventaire des Habitats d'intérêt communautaire





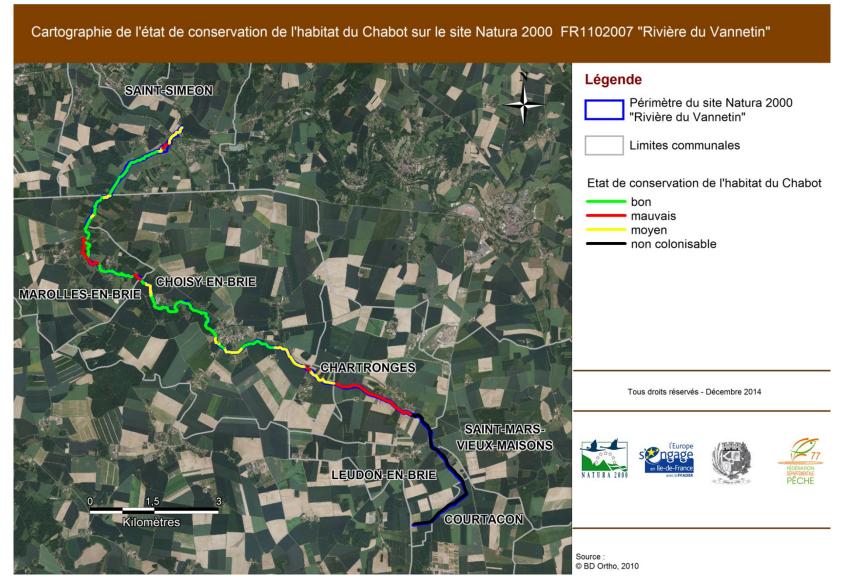








Octobre 2014 : inventaire et caractérisation des Habitats d'espèces patrimoniales





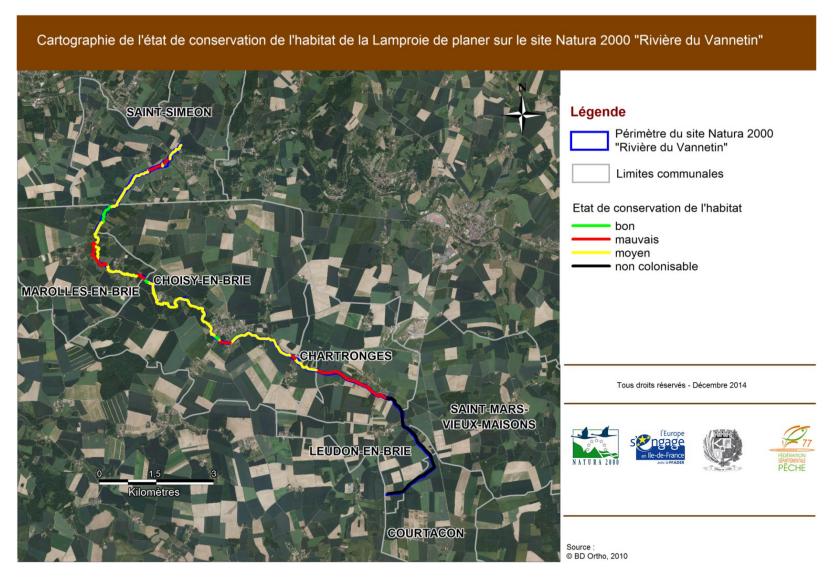








Octobre 2014 : inventaire et caractérisation des Habitats d'espèces patrimoniales













MAROLLES-EN-BRIE

Octobre 2014 : inventaire et caractérisation des Habitats d'espèces patrimoniales

Cartographie de l'état de conservation de l'habitat de la Mulette épaisse sur le site Natura 2000 FR1102007 "Rivière du Vannetin"

Légende
Périmètre du site Natura 2000
"Rivière du Vannetin"
Limites communales

Etat de conservation de l'habitat
bon
mauvais
moyen
non colonisable

CHARTRONGES

LEUDON-EN-BRIE

Tous droits réservés - Décembre 2014



SAINT-MARS-VIEUX-MAISONS

COURTACON







Source : © BD Ortho, 2010









Kilomètres



CHOISY-EN-BRIE

Suivi de la reproduction des Lamproies de planer

Avril 2014 : un nid observé avec 2 adultes.

Avril 2015 : 2 nids observés avec chacun en dizaine d'individus.

Amélioration de la reproduction sur le site probablement due à l'ouverture hivernale et printanière des vannes.

















Septembre 2014 et 2015 : pêche électrique

Stations d'inventaire piscicole prospectées par pêche électrique en 2014 et en 2015 sur le site Natura 2000 FR1102007 "Rivière du Vannetin" Légende Périmètre du site Natura 2000 "Rivière du Vannetin" SAINT-SIMEON Limites communales Stations d'inventaire piscicole par Station "Ru de Piétrée à Saint-Siméon" pêche électrique prospectées Station "Le Poteau" à Saint-Siméon en 2014 CHOISY-EN-BRIE Stations d'inventaire piscicole par pêche électrique prospectées en 2015 Station "Bois des fourneaux" MAROLLES-EN-BRIE Tous droits réservés - Novembre 2015 CHARTRONGES Station "Lavoir de Chartronges" SAINT-MARS-VIEUX-MAISON LEUDON-EN-BRIE COURTACON Kilomètres











Septembre 2014 et 2015 : pêche électrique

Résultats:

- 2014:
 - Station « ru de Piétrée à Saint-Siméon » :
 - 1 Lamproie de planer capturée,
 - présence importante du Chabot, favorisée par la faible représentation de prédateurs,
 - > absence d'espèces telles que le Chevesne, la Vandoise, le Goujon.
 - > Station « Bois des fourneaux » :
 - absence de Lamproie de planer,
 - Présence importante du Chabot, favorisée par l'absence de prédateurs et de compétition interspécifique,
 - diversité spécifique encore plus réduite.













Septembre 2014 et 2015 : pêche électrique

Résultats:

• **2015**:



- Station « lavoir de Chartronges » :
 - absence de la Lamproie de planer et du Chabot,
 - > présence de Loches franches (environ 700) et d'Epinochettes (environ 70),
 - très faible diversité piscicole due au fort envasement.

Station « Le Poteau » :

- ➢ 6 Lamproies de planer (dont une très jeune larve, < 8cm),</p>
- > présence importante du Chabot, favorisée par la faible représentation de prédateurs et d'une faible compétition interspécifique,
- diversité spécifique réduite.











Mise en œuvre de la contractualisation



Les outils disponibles

La Charte Natura 2000 :

Liste des bonnes pratiques pour une gestion des espaces compatible avec la conservation des espèces et des habitats naturels d'intérêt communautaire du site en question.

Les Contrats Natura 2000 :

Ensemble de dispositions financières pour effectuer des travaux nécessaires à l'amélioration de l'état de conservation d'une espèce ou d'un habitat naturel sur des parcelles privées ou de collectivités territoriales.

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) :

Ensemble de mesures applicables aux surfaces agricoles (SAU). Elles listent des engagements engendrant des pratiques agricoles favorables à l'environnement et la biodiversité. En contrepartie, l'exploitant agricole reçoit une indemnité qui compense la perte de rendements.











Mise en œuvre de la contractualisation

L'animation agricole

- Décembre 2014 / Janvier 2015 : rédaction du PAEC
- 29 Janvier 2015 : réunion de présentation des MAEC
 - 11 exploitants agricoles présents
- Avril 2015 : rédaction d'une notice de territoire
- Janvier à Mai 2015 : réécriture des MAEC
- 15 Juin 2015 : clôture des déclarations PAC
- Echanges et rencontres avec 2 exploitants mais aucune contractualisation de MAEC en 2015.











Mise en œuvre de la contractualisation

- Rencontres avec les propriétaires riverains
 - 28/10/14 : rencontre un riverain pour la coupe de ses arbres en bordure du Vannetin
 - 29/01/15: rencontre avec un riverain pour des conseils sur la restauration de son pont.
 - 4/11/15 : rencontre un riverain pour des problèmes de berges au niveau du pont de Torcy.
- Mise à jour de la base de données propriétaires

Organisation de la concertation

Réunion publique d'information :

8 Décembre 2014

160 riverains invités

+ les élus des 7 communes

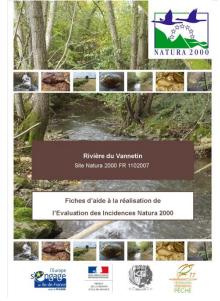


33 personnes présentes dont 5 élus Soit 17,5% des personnes invitées par courriers se sont déplacées. Majoritairement des exploitants agricoles

Organisation du COPIL 2015

Veille juridique

- Evaluation des Incidences Natura 2000 :
- Réunion d'information des élus sur les EIN :
 - 9 élus présents pour 5 des 7 communes concernées.



 Réalisation de fiches d'aide à la réalisation des Evaluations des Incidences Natura 2000 (mises en ligne sur le site Internet)

Suivi administratif

- Suivi des temps d'activité dans l'outil SUDOCO;
- Aide au remplissage des pièces administratives de demande de subventions etc.

Le programme de l'animation 2016

- Animations scolaires pour les écoles du site,
- Création et envoi du bulletin Info Site n°2,
- Veille réglementaire notamment sur les Evaluations d'Incidence Natura 2000,
- Proposition d'un programme d'actions triennal au terme de la période d'animation (décembre 2016),
- Tenue du 3^e Comité de pilotage (3^e trimestre 2016),
- Suivi des espèces piscicoles par pêche électrique (septembre 2016) et suivi de la reproduction de la Lamproie de planer,









Le programme de l'animation 2016

- Mise à jour de la page Internet dédiée au site Natura 2000,
- Poursuite de la contractualisation auprès de propriétaires et suivi des parcelles en Charte ou sous Contrats Natura 2000,
- Poursuite de l'accompagnement des agriculteurs pour les MAEC,
- Dernière année d'animation du site Natura 2000 sur le marché 2014/2016,
- Proposition d'un projet pour répondre à la préoccupation des agriculteurs à l'amont du site (Leudon / Courtacon / Chartronges ?).









Amont du site Natura 2000 :

Situation actuelle:

- Problèmes : mécontentement des agriculteurs riverains car les drains se bouchent, remontée dans les canalisations d'eau pluviale lors des crues, inondation des sous-sols, milieu aquatique artificialisé et pauvre en biodiversité.
- Lit mineur recalibré, rectiligne, berges abruptes, absence de ripisylve, envasement...



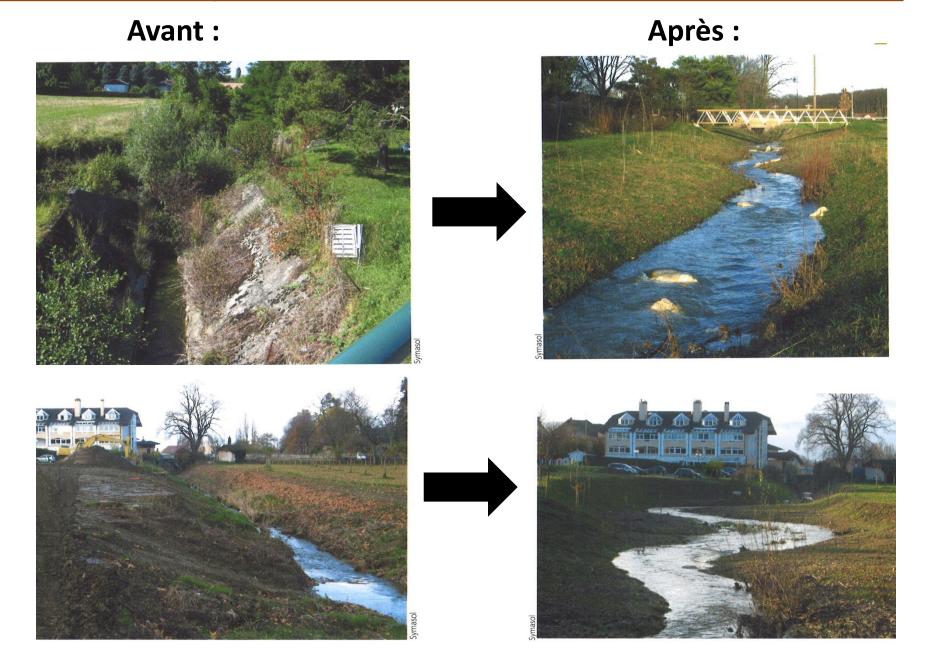


Amont du site Natura 2000 :

Les pistes d'actions pour améliorer la situation :

- Besoin d'une solution ambitieuse et efficace sur le long terme,
- Restauration de l'hydromorphologie :
 - Retour du ru dans son lit originel (fond du talweg),
 - Reméandrage du cours d'eau,
 - Replantation de ripisylve,
 - Recharge granulométrique
 - Changement des pratiques agricoles en bordure :
 - Élargissement des bandes enherbées,
 - Labours perpendiculaires à la pente (même si elle est localement faible).

Retours d'expériences suite à des travaux similaires :



Amont du site Natura 2000 :

Prérequis pour mener ce travail :

- L'accord du COPIL pour que du temps de travail y soit consacré,
- Consensus avec tous les propriétaires concernés et engagement de leur part dans le projet à long terme,
- Présentation d'un projet pour trouver des financements,
- Mise en œuvre d'une étude préalable de faisabilité.

